

VIETNAM

Agriculture biologique au Vietnam : Une filière qui peine à prendre son envol.

L'agriculture biologique vietnamienne ne s'est contentée pendant longtemps que de répondre aux opportunités ponctuelles à l'exportation. A l'heure de la conscientisation des enjeux environnementaux et alimentaires, le développement économique du Vietnam pourrait offrir une perspective d'élargissement de la production et du marché bio intérieur, dynamique que le gouvernement semble soutenir, avec à ce jour des résultats contrastés.

Une production encore limitée, impulsée par les entreprises privées et les acteurs internationaux...

La production biologique est encore émergente au Vietnam : Apparue à la fin des années 90, encore confidentielle jusqu'à la fin des années 2000, la reconnaissance de la filière est entérinée avec le premier congrès sur l'Agriculture Biologique (AB) en 2012. En 2023, en absence de suivi de données fiable, on estimeⁱ que la surface en bio représente entre 0,6% et 1,4% de la Surface Agriculture Utile (SAU)ⁱⁱ. Le Département de la qualité, de la transformation et du développement de marché (NAFIQAD) du Ministère chargé de l'Agriculture annonce dans son dernier rapport 2024 que 260 725 ha seraient en cours de conversion vers l'AB, ce qui représenterait aussi 4 864 tonnes de produits d'élevage et 23 millions de tonnes d'œufs. En 2021, le secteur impliquait 17 174 producteurs et 555 transformateurs parmi lesquels 98% de petits exploitants, 1,5% de coopératives et 0,5% d'entreprises.ⁱⁱⁱ La production biologique se concentre dans les montagnes du nord (47%), dans la région du Mékong (31%) et dans la région du delta du fleuve Rouge (20%). Les principales productions sont le riz, crevettes, fruits, légumes, épices, qui connaissent du succès à l'export.

Une production à destination de l'Union européenne et des Etats-Unis : Avec l'augmentation de la demande mondiale pour des produits biologiques, la filière vietnamienne a connu un premier épisode de croissance dans les années 2010 avec l'arrivée de nouveaux investissements.^{iv} ^v Ces derniers ont permis la certification biologique selon des cahiers des charges internationaux (UE, Chine, JAS, NOP, etc.^{vi}) par des organismes de certification étrangers à des coûts jusque-là inaccessibles pour les producteurs vietnamiens. Des formations sont également dispensées par des organismes de développement sous l'impulsion d'entreprises commerciales privées.^{vii} En 2023, 60 exportateurs sont ainsi recensés. Les exportations vietnamiennes représentent 335M USD (2022) à travers 180 pays et territoires (90% vers l'UE et les US), en comparaison le marché domestique ne pesait que 130M USD en 2019.^{viii}

Des agriculteurs trop peu formés et sans capacité d'investissement : Aujourd'hui, les producteurs portent une vision productiviste de l'agriculture ayant recours aux intrants de synthèse. Le manque de

formation et de sensibilisation sur l'AB et les enjeux environnementaux est un frein au développement de la filière, alors même que ces formations jouent un rôle dans la conversion vers le bio. Certains producteurs des zones montagneuses du centre ou du nord Vietnam pratiquent déjà une agriculture biologique en raison des difficultés (financière et logistique) d'accès aux intrants, cependant les coûts de certification et de transport étant trop importants, la labellisation leur est impossible.^{ix} De plus, trouver des terres agricoles vierges de contamination de résidus chimiques peut s'avérer difficile et très coûteux. Enfin la période de transition vers l'AB est technique, demande du temps, des investissements et réduit au moins temporairement la production agricole créant une incertitude sur des revenus déjà faibles.^{x ; xi}

... mais à laquelle le gouvernement souhaite donner une nouvelle dynamique...

Ambition affichée pour le développement de la production bio : Depuis 2018 et la publication du décret 109/2018/ND-CP posant un cadre à la filière biologique^{xii}, une circulaire d'application^{xiii} et un schéma directeur du développement de la filière biologique pour 2020-2030 ont été rendus publics^{xiv}. Ce schéma directeur affiche des objectifs de développement dans tous les secteurs : 1,5-2% de la SAU en bio d'ici 2025 (entre 0,6% et 1,4% actuellement), 2,5-3% de la SAU en bio pour 2030, 2% des terres arables en cultures principales bio (2030), 2-3% de la production animale nationale en bio (2030) et 1,5-3% de la surface aquacole en bio (2030). Ces objectifs de production sont complétés d'une volonté d'amélioration de la productivité et de l'utilisation de fertilisants organiques : *Voir note sur les biofertilisants du 7 juillet 2023 (Service Economique, Hanoi).*

Une filière biofertilisants qui pourrait bénéficier de la rationalisation de la fertilisation : Les biofertilisants sont produits directement sur les exploitations ou industriellement et représentent plus de 20% des fertilisants utilisés en 2023. En 2022, 265 entreprises étaient licenciées pour la production industrielle de fertilisants organiques, ce qui représentait 2,9 millions tonnes/an^{xv}. D'après l'association vietnamienne des fertilisants, les besoins en engrais industriels de tous types représentent 11 millions tonnes/an. Le Vietnam est l'un des plus gros consommateurs d'engrais au monde : 400 kg/ha/an contre en moyenne 145 kg/ha/an dans le monde alors que le coût des engrais représente 40-70% des coûts de production des aliments et que leur mauvaise utilisation entraîne des pertes néfastes pour l'environnement^{xvi}. La formation des producteurs sur ces enjeux pourrait permettre la rationalisation de l'utilisation d'engrais, qui pourrait représenter une opportunité de réaffecter les économies générées vers l'achat de biofertilisants industriels plus coûteux en moyenne.

Création d'un cadre normatif complexe et inachevé : Depuis 2017, 13 textes normatifs TCVN^{xvii} ont été publiés dont 11 sur des réglementations techniques de production par filière^{xviii} et 2 posant des exigences générales sur le bio, les processus de certification et d'audit. Ces textes reprennent les exigences du Codex, et certaines exigences d'autres stratégies normatives internationales^{xix}. La création d'un logo et d'un système normatif a été réalisée en vue du développement de l'AB à destination du marché intérieur (et de l'export), en diminuant le coût de certification qui se faisait auparavant selon des normes internationales. La rédaction de normes par filière est complexe et encore lacunaire en l'absence de normes sur l'aquaculture (autres que crevette) et les intrants organiques.

Mettre l'accent sur la recherche, la formation et le développement décentralisé : Le plan de développement prévoit l'application à la recherche des thématiques de l'AB. Des projets pilotes de production AB sont mis en place en coordination avec les provinces par filière (riz, thé, cannelle, volaille, porc, crevette/riz/mangrove)^{xx}, permettant la démonstration technico-économique du modèle AB et la sensibilisation des acteurs. Le plan prévoit également la formation : en 2023, 1980 étudiants, des agents d'administration, des auditeurs et des acteurs de la chaîne de valeurs étaient formés aux thématiques de l'AB par des organismes vietnamiens. Les provinces sont encouragées à mettre en place des politiques

de développement de l'AB. En 2022, 17 provinces avaient développé des politiques spécialisées et 22 autres reprenaient l'AB dans des politiques intégrées. Les provinces contribuent notamment au financement d'actions de développement : détermination de zone de production bio, formations, construction de projets pilotes, financement direct de certifications.^{xxi} Cependant, les projets de financement ne dépassent que rarement les 100 000 EUR par province, ce qui représente un sous-investissement important au regard des objectifs de développement de la filière, et qui est insuffisant pour pallier le manque de ressource financière des producteurs souhaitant se convertir au bio.

... sans parvenir pour l'instant à structurer la filière et à développer le marché intérieur.

Une structuration à grande échelle qui peine à opérer : La responsabilisation des provinces pour le développement local de l'AB semble avoir éclipsé la structuration de la filière à l'échelle nationale. Les actions d'identifications de zones de production AB concentrées ne sont pas reprises au niveau central, la filière reste donc à petite échelle et fragmentée. La chaîne d'approvisionnement souffre de plusieurs lacunes parmi lesquelles l'absence de solutions bio pour l'alimentation animale, engrais, semences, biocontrôles, et de certaines infrastructures et technologies pour la transformation et la distribution des produits. Plus globalement, le suivi du développement de l'AB est rendu difficile par l'absence d'outils de suivi et de bases de données actualisées, et par le manque de coordination de l'action au niveau central.

Un système de certification vietnamien en développement : En 2023, 31 organismes de certification vietnamiens de normes TCVN étaient reconnus par le département des sciences, des technologies et de l'environnement (DOSTE)^{xxii} du Ministère chargé de l'agriculture. Le système de certification souffre de défaillances : il ne bénéficie toujours pas d'une autorité coordinatrice pour l'harmonisation et la supervision des organismes de contrôle, les auditeurs ne sont pas correctement formés à l'AB, un manque d'équipement et des problèmes de gestion rendent les processus d'essais et de certifications difficiles^{xxiii}. Les coûts de certification sont encore inaccessibles pour beaucoup de producteurs^{xxiv}. Par ailleurs, la part des organismes vietnamiens dans la certification pour l'exportation est encore faible : en 2023, un seul organisme vietnamien était accrédité pour les normes JAS.^{xxv}

Les Participative Guarantee System (PGS) pour développer l'AB locale ? D'après la plateforme ALiSEA, les PGS regroupent 400 producteurs dans 40 groupes constitués en inter-groupe dans 4 régions différentes^{xxvi} pour moins d'une centaine d'hectares certifiés.^{xxvii} Ils permettent la certification et le suivi de la qualité des produits en impliquant tous les membres de la communauté concernée. C'est une alternative locale à bas coût pour la certification qui permet de développer l'AB en circuit court sans intermédiaire, sans toutefois pouvoir accéder à l'export en raison du fonctionnement de ces groupes qui ne fait pas intervenir d'organismes de contrôle tiers.

Un marché intérieur encore restreint et un logo vietnamien peu identifié : Le marché intérieur du bio représentait 130M USD en 2019. Ces produits coûtants entre 10-40% plus chers que des denrées classiques sont appréciés des populations urbaines plus aisées (Hanoi, Hô Chi Minh-Ville), dans les supermarchés urbains, magasins spécialisés, en e-commerce, dans les hôtels, restaurants et par les touristes et expatriés. La prise de conscience des consommateurs sur la qualité de leur alimentation et de celle de leurs proches, stimule la demande des produits bio. Ainsi, 79% des sondés d'une enquête Kantar de 2019 déclaraient être prêts à payer plus cher la nourriture pour des produits plus sains^{xxviii}, même si les comportements révélés par ce type d'enquête ont du mal à se traduire dans la réalité. Le budget alimentaire est notamment déjà très important pour les ménages (40,8% en 2020)^{xxix}.

Malgré la définition d'un logo bio vietnamien par le décret 109 et la promotion de l'AB par le MARD à travers des chaînes de télévision, dans la presse papier et numérique, et à la radio, ce logo est aujourd'hui

toujours mal connu des consommateurs. Les produits bio ne sont pas mis en valeur dans les enseignes, l'étiquetage ne permet pas toujours la bonne identification des produits. Les consommateurs sont toujours mal informés sur les intérêts et obligations auxquelles doit répondre le bio. De plus, l'existence sur le marché de labels autoproclamés bio qui échappent encore aux contrôles, réduit la confiance des consommateurs envers les produits certifiés.

Commentaires :

- En 2019, une mission sur le développement de l'AB au Vietnam, était menée par un expert de l'INAO et un expert de ECOCERT, grâce à un financement TAIEX de l'UE. A l'issue de cette mission, 15 recommandations avaient été formulées par les experts (sur tous les champs : développement de la production, contrôle, marché intérieur et marché à l'exportation). Pour beaucoup de ces recommandations, les mesures mises en place ne sont pas encore réellement effectives ou efficaces. Pour certaines, rien ne semble avoir été fait (voir analyse complète en annexe).
- La commercialisation à l'exportation principalement vers l'UE et les US de la production biologique vietnamienne (rapport de 2 entre la valeur générée à l'exportation et sur le marché intérieur), interroge sur l'empreinte environnementale finale de produits biologiques produits localement. D'autre part, l'impulsion d'entreprises privées qui, par le passé et aujourd'hui encore, dynamise la filière, peut suggérer l'orientation de cette dernière selon une vision productiviste, bien que biologique. La valorisation de la production par un label de qualité représente pourtant un levier important pour augmenter le revenu des agriculteurs^{xxx}.
- Plusieurs indicateurs laissent penser que le pouvoir d'achat d'une partie de la population vietnamienne pourrait bientôt s'aligner sur les prix plus élevés du marché du bio. Ainsi 24% des ménages urbains de Hanoï et Ho Chi Minh-Ville ont un revenu mensuel compris entre 20 et 30 millions VND (entre 723 EUR et 1 085 EUR), 33% un revenu supérieur à 30 millions VND (étude Indochina Research, 2023). 18% des ménages déclarent pouvoir se permettre des dépenses non prévues dans le mois. Ce chiffre monte à 30% pour les ménages avec un revenu mensuel supérieur à 26 millions VND (étude Kantar -2021). Enfin, le PIB par habitant^{xxxi} est revenu à un niveau de croissance de 7,2% en 2022 (similaire aux tendances pré-COVID).

ANNEXE 1 : Logo du label biologique vietnamien



ANNEXE 2

Numéro	Recommandations pour le développement du bio – 2019	Etat actuel au Vietnam
1.	Développer le marché domestique dans un premier temps puis le marché d'export dans un second temps. Ce développement peut se faire simultanément à condition que le Vietnam se dote de normes similaires à ceux d'autres acteurs mondiaux (UE, NOP, Chine et JAS).	Un système de normes TCVN a été adopté sur la base de normes internationales et du Codex. Le marché domestique peine encore à se développer.
2.	Permettre la production biologique au Vietnam selon des normes UE pour offrir la possibilité d'export vers l'UE, ou pour vendre sur le marché domestique avec un seul label. Il faut réviser le TCVN pour le rapprocher des normes UE pour ne pas décourager les exportateurs. Faire un seul texte avec des exigences communes puis des annexes pour les règles spécifiques de production pour rendre les normes plus claires. Les règles de supervision des organismes de contrôle par les autorités compétente doivent être plus détaillés.	Les normes TCVN continues à être développer selon la même logique : une norme technique par filière en reprenant des exigences de normes déjà existantes.
3.	Les PGS peuvent être encouragés dans un premier temps pour le développement de l'AB car ils se conforment avec les conditions de l'AB. Seulement ils ne reposent pas su la certification par un tiers, ils ne peuvent donc s'intégrer dans des stratégies d'export. Ils doivent être encouragés car ils permettent la mise en relation et les échanges entre acteurs, favorable au développement de l'AB, en étant davantage contrôlés pour ne pas risquer de nuire à l'image du bio.	Le développement des PGS n'a pas été intégré aux projets de développements du bio. Le nombre d'hectares certifiés PGS n'a pas évolué depuis 2019.
4.	Les PGS doivent être réservés aux circuits de distribution courts. Les membres du groupe doivent vendre leur production directement aux consommateurs sans intermédiaires. Les consommateurs doivent participer à l'inspection des PGS.	Néant.
5.	La production doit être ordonnée dans le but de l'export. Il faut rassembler les productions pour réduire les coûts de certification (certification groupée) et de transport. Des subventions doivent être accordées aux projets collectifs.	Des études d'identifications de zones de production sont effectuées mais pas reprises pour l'instant. Pas de production à moyenne et grande échelle.
6.	Les certifications de groupes doivent être mises en avant en accord avec la très petite taille des exploitations actuellement, et ce pour réduire les coûts.	Les projets de groupes ne sont pas mis en avant, la filière est fragmentée.

7.	Une autorité compétente reconnaissant et supervisant les organismes des contrôles doit être mise en place. Un comité national du bio doit également être mis en place afin de faciliter le travail des autorités compétentes. Ce comité doit réunir les producteurs, les transformateurs, les consommateurs, les organismes de contrôle et tous les autres acteurs.	Il n'existe pas d'autorité supervisant les organismes de contrôles. Les départements techniques du MARD travaillent directement avec les organismes de contrôle. DOSTE font un suivi des certifications bio. Pas de comité sur le bio.
8.	Il faut développer une grille d'infractions pour harmoniser les contrôles, il faut commencer à partir d'une liste de non-conformité.	Néant.
9.	Pour les marchés d'exports et les cultures spécialisées, il faut prioriser certaines filières. Car cela prend du temps à constituer une chaîne d'approvisionnement complète, il faut éviter les pénuries d'approvisionnement. Les filières à favoriser doivent être choisies selon le potentiel d'export, agronomique, ainsi que la possibilité de créer une chaîne d'approvisionnement complète.	Le plan de développement du bio affiche des objectifs de développement par filière. Mais la structuration a du mal à opérer et les chaînes d'approvisionnement ne sont pas complètes.
10.	Il faut développer des indications d'origine et de savoir-faire afin de renforcer l'image qualitative des produits, surtout à l'export, et de rassembler plus facilement les opérateurs sur les chaînes d'approvisionnement.	L'EFVTA a permis la reconnaissance de 39 indications géographiques vietnamiennes.
11.	Il faut investir dans la science et la technologie pour le contrôle des bioagresseurs, maladie, et adventices. L'agriculture biologique nécessite une approche systémique du fait des interactions entre organismes vivants. La recherche et l'extension au terrains doivent être coordonnées par un Institut, qui doit également prendre en compte une approche économique et rurale.	Des projets pilotes sont mis en place dans les provinces pour faire la démonstration technico-économique du modèle bio par filière.
12.	Il faut mettre en place un réseau de laboratoire sélectionnés au moins sur les fondements de l'ISO 17025.	Néant.
13.	Réfléchir à la création d'un système d'information regroupant tous les producteurs en bio ou en conversion, tous les autres opérateurs, les résultats de contrôle, des données statistiques et économiques. Cette base de données doit être publique.	Le DOSTE peut suivre les opérations de conversion au bio. Pas de base de données.
14.	Développer la communication à destination des consommateurs pour développer le marché domestique et développer d'autres plans de reconnaissance de la qualité. Viser les plus jeunes qui peuvent sensibiliser leurs parents, Les écoles et l'éducation sont un bon moyen d'intervention. Les produits bio doivent être le fleuron de la promotion des matières premières agricoles vietnamiennes.	La communication autour du bio a été réalisée dans la presse, radio, télévision. Des séminaires et formations notamment à destination d'étudiants ont été réalisés.
15.	Il faut créer un logo identifiable pour le label. La promotion de ce logo doit être faite pour que celui-ci soit correctement identifié. Il faut organiser une surveillance de marché quant aux tentatives de fraudes, afin de conserver la confiance du consommateur.	Le logo du label vietnamien a été créé mais n'est pas encore clairement identifié. Les contrôles de fraudes ne sont pas assez développés et des labels bio alternatifs subsistent.

NOTES DE FIN

- ⁱ Estimation d'après un *rapport sur la mise en œuvre du décret n°109/2018/ND-CP*, MARD (2022) reprenant les estimations IFOAM (2021), et d'après un *rapport sur la mise en œuvre du Projet de développement de l'AB*, issu d'une enquête auprès des provinces, MARD, (2024)
- ⁱⁱ SAU de 12,4 millions ha en 2021, (FAO)
- ⁱⁱⁱ Séminaire des 3 ans du décret 109/2018/ND-CP sur l'agriculture biologique, AgroTrade, (2022)
- ^{iv} US-based investment fund invests in Organica Vietnam, vietnamplus.vn, (2019)
- ^v *Major investments in organic farms across Vietnam*, hortidaily, (2016)
- ^{vi} Certification USDA NOP : National Organic Program (Etats-Unis), Certification JAS : Japan Agricultural Standards (Japon)
- ^{vii} Simmons & Scott, *Organic agriculture and "safe" vegetables in Vietnam: Implications for agro-food system sustainability*, (2008)
- ^{viii} Business Associations of High-Quality Vietnam Products, (2019)
- ^{ix} Mayasuri P., *The development of organic farming in Vietnam*, (2018)
- ^x *Project : Work Plan on Organic Agriculture Sector (WPOS) in Vietnam for the period of 2020-2030*, (2019)
- ^{xi} Pour rappel, les exploitations agricoles représentent en moyenne 0,6 ha et le revenu des zones rurales est deux fois inférieur au revenu moyen en zone urbaine^{xi}. Les politiques de financement des régions se montrent insuffisantes pour pallier ce manque de ressource financière, et les entreprises peuvent se montrer frileuses à investir dans la filière due à la vulnérabilité de la production agricole.
- ^{xii} Décret 109/2018/ND-CP : Régule la production, la certification, la labellisation, la traçabilité, les échanges, le contrôle et définit un logo
- ^{xiii} Circulaire 16/201TT-BNNPTNT : Conditions d'application du décret 109/2018/ND-CP
- ^{xiv} Décision No. 885/QD-TTg
- ^{xv} Quý 1/2023: Giá phân bón vẫn khó "hạ nhiệt" - Nhịp sống kinh tế Việt Nam & Thế giới, (vneconomy.vn)
- ^{xvi} Vietnamnews, (2023), Entretien avec Phung Hà – Secrétaire Général et Vice-Président de Vietnam Fertiliser Association
- ^{xvii} Normes nationales vietnamiennes produites par l'Institut des normes et de la qualité
- ^{xviii} Culture, élevage, Riz, Thé, Lait, Crevette, Miel, algues, champignons, germes, cultures en serre et conteneurs
- ^{xix} Entretien avec M. Nguyen Van Thuan, NAFIQAD, (16/05/2024)
- ^{xx} *Rapport sur la construction de modèles, de la formation et de la mise en œuvre de l'intensification de la production AB*, MARD, (2023)
- ^{xxi} Les financements se partagent entre participation des entreprises (50-60%) et contribution du budget de l'Etat (40-50%) qui couvre les coûts de formation et en partie la mise en œuvre des projets pilotes (30%).
- ^{xxii} Entretien avec M. Hoa, DOSTE, (29/06/2024)
- ^{xxiii} *Rapport Bilan préliminaire des 3 ans de mise en œuvre du décret n°109/2018/ND-CP*, (2022)
- ^{xxiv} Les coûts de certification comprennent les frais de conseils, de certification, de maintien des certificats, l'analyse des échantillons, etc.
- ^{xxv} NAFIQAD coopère avec les autorités japonaises pour le développement et le commerce du bio, ce qui pourrait permettre la reconnaissance de l'équivalence entre normes TCVN et JAS.
- ^{xxvi} Thanh Xuan (Ha Noi), Luong Son and Tan Lac (Hoa Binh) et Trac Van (Ha Nam)
- ^{xxvii} Ali-sea.org
- ^{xxviii} *Vietnam Insight Ebook 2021*, (Kantar World Panel)
- ^{xxix} 40,8% du budget des ménages urbains et 33,7% du budget des ménages ruraux en 2020, Kantar, (2021)

^{xxx} *Rapport sur la construction de modèles, de la formation et de la mise en œuvre de l'intensification de la production AB*, MARD, (2023)

^{xxxi} PIB par habitant de 4 164 USD, Banque Mondiale, (2022)